



CONVOCAATION À L' INTENTION DES ATHLETES

Description de la mission	Détail
Objet	Sélective Inter-régional EST
Date	21 au 23 février 2025
Lieu	Chenôve
Nombre de participants	44 (8 adultes, 36 enfants)

● Détails du déplacement :

RDV ALLER	Date	21/02/25 à 7h00
	Lieu	Azur Arena Antibes
RDV RETOUR	Date	23/02/25 à définir
	Lieu	Azur Arena Antibes

Déplacement Aller	Bus
Lieu d'entraînement	5, rue Louis Curel 21300 CHENOVE
Hébergement	Kyriad Direct 14 rue Jean Moulin, 21300 Chenôve
Déplacement Retour	Bus

● **A prévoir:**

Participation aux frais de déplacement :

Une participation de 160 euros est demandée.

Cette somme est à régler au club avant le 18 février 2025 par VIREMENT de préférence (indiquez "DEPL GAC SIR EST CHENOVE" et le nom de l'athlète concerné) .

Notez que le club participe à plus de 50% sur le déplacement des athlètes. En contrepartie de cette participation, les athlètes pourront être sollicités pour participer à la vie associative du club (l'entraîneur préviendra).

Ne pas oublier :

1. Des goûters (barre céréale, compote ou fruit)
2. Les tenues et matériel d'entraînement selon les recommandations de l'entraîneur
3. Un pique-nique pour le vendredi midi

Attention :

Aucun médicament ne peut être donné par l'encadrement sans ordonnance médicale. Si votre enfant doit prendre un traitement, ou simplement du doliprane ou antihistaminique, merci de lui confier le médicament et une ordonnance mentionnant la posologie, le tout dans un sachet plastique refermable " type aéroport" avec le nom de l'enfant.

Bon déplacement à tous !